

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, VENDREDI, 2 AVRIL 1847.

N 26

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE A L'UNIVERS.

Rome, 8 janvier 1847.

Il m'a été impossible de vous écrire depuis le 18 décembre, mais le *Diaris* vous a apporté les nouvelles les plus importantes, et vos lecteurs ont pu suivre sans interruption tout ce qui s'est passé depuis trois semaines. Les grandes solennités religieuses, les utiles réformes dans l'Etat, les nouvelles manifestations populaires, tels sont les faits principaux qui ont marqué le passage de l'année qui finit à l'année qui commence. Le Pontife et son peuple, unis comme une famille antique, se sont retrouvés dans le temple du Seigneur, et le Prêtre-Roi est monté à l'autel pour offrir au Dieu des nations le sacrifice d'expiation et de salut. Quelle joie on éprouve en entendant cette messe de nuit, chantée par le Pape, en présence des précieux débris de la sainte crèche ! L'antique et gracieuse basilique de Sainte-Marie-Majeure étincelle de lumières disposées, avec art, la foule se presse de toutes parts et le Rédempteur qui vient de naître pour sauver tous les hommes ! Ici ce n'est plus la prière de supplication, c'est l'hymne d'action de grâces, la scène sublime qui unit l'Eglise militante à l'Eglise triomphante. La solennité du jour de Noël à Saint-Pierre n'était pas moins imposante.

Quelques jours auparavant, le jour de Saint-Jean l'Évangéliste, plus de douze cents personnes s'étaient réunies sur la place du Peuple, et après avoir traversé le *Corso* dans toute sa longueur, musique en tête, s'étaient rendues sur la place du Quirinal, déjà couverte de peuple, pour célébrer la fête du Saint-Père. *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat JOANNES.* Pie IX parut à la grande *loggia* d'où il donna sa bénédiction à ses fidèles enfants. Une voix s'éleva du milieu de la foule s'écria : *Beatissimo Padre, regno felice!* Le Pape l'entendit, et leva les yeux et les mains au ciel, il répondit par ce signe que c'était de là qu'il attendait le triomphe et les bénédictions de son règne.

Le premier jour de l'an, tout le peuple s'est porté de nouveau après la messe sur cette même place du Quirinal déjà illustrée par tant de manifestations semblables, pour renouveler au Saint-Père les sentiments de dévouement, de fidélité et d'espérance qui remplissent tous les cœurs. Il avait plu dans la matinée, mais le soleil se montra alors. Après avoir donné sa bénédiction, le Pape resta sur la *loggia* entouré de toute sa cour, et un *sonnet* en son honneur fut chanté par un chœur immense. La pluie ayant recommencé, le Saint-Père se fit apporter son chapeau, se couvrit, et d'un geste plein de bonté, il invita la cour et le peuple à en faire autant. Il semblait heureux, et son gracieux sourire exprimait la joie pleine de sérénité avec laquelle son cœur acceptait l'expression spontanée des sentiments de ses sujets.

Le même jour, le corps diplomatique et les autorités tant religieuses que civiles ont été admises à présenter leurs félicitations à Sa Sainteté. Le soir, un grand concert a été donné au palais du Capitole en l'honneur du Pape. Plus de deux mille personnes remplissaient la salle, où un chœur composé de deux cents chanteurs, artistes ou amateurs a exécuté une cantate composée par Rossini, pour célébrer les triomphes de Pie IX.

Tout le monde est plein de joie et d'espérance. Les démonstrations dont je viens de vous entretenir rappellent les beaux jours de l'amnistie. Les intentions du Saint-Père, la sagesse de ses vues, sa prudence consommée, et les réformes qu'il vient d'opérer dans la justice criminelle ont resserré encore les liens qui l'unissent si étroitement à son peuple.

Il y avait à Rome trois tribunaux qui jugeaient les affaires criminelles, à savoir, le tribunal *del Governo*, présidé par le gouverneur; celui du Capitole, présidé par le sénateur, et celui de la Chambre apostolique, appelé le tribunal de l'A. C. Le tribunal du Capitole n'avait de juridiction que sur les Romains. Les deux autres jugeaient indistinctement tous les sujets des Etats pontificaux.

Les lenteurs de la justice et les complications interminables qui résultaient de ces trois juridictions ont engagé Pie IX à les réunir en un seul tribunal présidé par le gouverneur, et d'où il sera possible d'appeler au tribunal de la *consulta*. Cette mesure, sanctionnée par l'approbation générale, a l'immense avantage de simplifier l'administration de la justice et de faire même une économie, malgré une très-notable augmentation de traitement en faveur des magistrats qui composent le nouveau tribunal. Il a paru aussi le 3 de ce mois un édit qui défend l'exportation des grains, à raison des désastres causés par l'inondation du Tibre.

Jetons maintenant un regard en arrière et remercions Dieu des grandes

choses qui se sont accomplies dans la dernière moitié de l'année qui vient de finir. Les ennemis de l'Eglise affirmaient que la papauté était descendue dans la tombe, que le bruit des tempêtes politiques, que les intérêts matériels qui dominent le monde, que la sagesse de la philosophie moderne avaient pour jamais étouffé la voix débile du Vatican. Cependant, un pontife nouveau s'est assis sur la chaire de Pierre, et après quelques jours d'attente, les peuples entendent sa parole et s'émeuvent. Pie IX écrit quelques lignes à ses sujets, et des hommes qui menaçaient l'autel et le trône sont saisis d'admiration et de respect. Ils s'étonnent de retrouver dans leur cœur les sentiments de dévouement des premiers chrétiens pour leurs pontifes. Le bruit s'en répand au loin, la presse d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Amérique, de Turquie et de tous les pays du monde, salue Pie IX et reconnaît avec la presse française que la papauté est toujours la première puissance du monde !

Comment s'expliquer ces hommages inespérés ? La voix du progrès modéré et compatible avec les institutions du pays, dans laquelle est entré le gouvernement romain, vient de faire sans aucun doute beaucoup d'amis au Saint-Siège, et ce qui prouve l'erreur du parti qui a combattu l'amnistie, c'est que cet acte a ramené vers Rome les regards et l'intérêt de toutes les nations. Toutefois, si les actes temporels du Pape peuvent exercer une grande influence religieuse dans l'univers, il suffit de se demander si le monde eût fait la même attention à des actes identiques émanés du grand-duc de Toscane ou de tout autre puissance italienne pour voir à l'instant qu'il s'agit de tout autre chose ici que de la simple politique.

L'amnistie a rappelé au monde cette grande puissance de la papauté, et le monde a l'instinct de la nécessité de ce pouvoir. Qu'on soit juif, turc, protestant, russe ou quoi que ce soit, on cherche une autorité commune qui relie les hommes entre eux en les unissant à Dieu. On peut se tromper sur les caractères, sur la nature, sur la forme de cette autorité, mais tout homme en a besoin, et si son âme est élevée, elle n'a de repos qu'après avoir trouvé ce lien merveilleux qui lui donne sa place dans le majestueux édifice que Dieu bâtit dans le tems pour l'éternité. Pourquoi la papauté est-elle si grande ? C'est qu'elle a été établie par Jésus-Christ pour être le centre et le règne visible d'une communion universelle, et qu'elle répond par cela même aux tendances élevées, aux instincts religieux de l'humanité. Elle apparaît à toute imagination pure comme le type de l'ordre et de l'harmonie qui constituent la société spirituelle. C'est ce qui explique l'effet magique du nom de Rome, et voilà pourquoi, si loin qu'il retentisse, il remplit les cœurs d'une salutaire et puissante émotion.

Je ne finirai pas sans déclarer qu'afin d'éviter toute confusion entre mes lettres et celles que vous pouvez recevoir de Rome par divers personnes, je signerai désormais des deux initiales suivantes.

P. P.

Une condition médiocre est la plus heureuse de toutes, parce qu'on y vit libre et tranquille.

BULLETIN.

Serment des prêtres de Varsovie.—*Mort d'un confesseur de la foi.*—*Pétition de l'épiscopat irlandais.*—*Eglises consacrées et bénies en Hollande.*—*Radicalisme de Berne.*—*Dernier appel d'O'Connell à la chambre des communes.*—*Le jeune Daniel O'Connell membre de Dundalk.*

Aujourd'hui, à cause des offices de la SEMAINE-SAINTE, nous ne donnons qu'une demi-feuille.

—Nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître les termes de l'infâme serment que l'empereur Nicolas exige des prêtres ordonnés à l'académie de Varsovie. En voici la teneur :

« Je, soussigné, promets et jure devant Dieu tout-puissant, unique dans la très-sainte Trinité, que je désire et que je m'engage à servir fidèlement et sincèrement, et à être obéissant en tout à S. M. I., mon réel, légitime et le plus miséricordieux maître, l'empereur Nicolas Pawlovicz, autocrate de toutes les Russies, et à S. A. I. le successeur du trône de toutes les Russies, S. G. I. le grand-duc Alexandre-Nicolasewicz.